

sur que personne, ces jours derniers, n'était entré ici ?...

—Non, je l'avoue.

Un des gardiens s'avança.

—Monsieur le juge d'instruction, dit-il, j'ai vu venir une femme il y a deux jours, et cette femme doit être celle dont on a trouvé le cadavre ce matin...

—Qui vous fait supposer cela ?

—Elle était de la même taille que la personne assassinée, et comme elle vêtue de deuil... Un long voile couvrait son visage... Elle ouvrait la porte du tombeau au moment où je passais en faisant ma ronde...

—Portait-elle une couronne d'immortelles ? demanda vivement Jodelet.

—Aucune... répliqua le gardien ; j'en ai fait la remarque, en me disant qu'elle ne se ruinerait pas si elle n'apportait que ses prières...

—Voici cependant une couronne toute fraîche parmi celles qui sont fanées et menacent de tomber en poussière, fit l'agent de la sûreté en présentant au juge d'instruction la couronne dont nous avons constaté la présence.

—C'est juste... dit M. de Gibray. De cela il faut conclure ou que le gardien s'est trompé, ou que quelque autre personne est venue, ou que cette couronne a été apportée, lors de sa dernière visite, par la femme assassinée. Ceci, d'ailleurs, est de minime importance et ne peut rien éclaircir. Ce qui me préoccupe bien autrement, c'est l'affirmation qu'aucun corps ne repose dans le tombeau. Cela est-il certain ? Cela est-il prouvé ?

—Certain et prouvé, messieurs... répondit le conservateur. J'ai montré ce matin à M. le commissaire de police le procès-verbal d'exhumation de la comtesse de Kourawieff, et je puis le mettre immédiatement sous vos yeux si vous le désirez...

—C'est inutile, je m'en apporte à vous... Depuis cette exhumation quelqu'un s'est-il présenté dans vos bureaux au nom de la famille ?

—Jamais... Ma mémoire est excellente et j'affirme n'avoir vu aucun parent, aucun ami...

Le juge d'instruction était devenu singulièrement pensif.

—Cette femme avait une clef... murmura-t-il. Elle a ouvert, elle est entrée, elle a été frappée à l'intérieur du tombeau par un assassin qui la guettait et qui n'a pu mettre son hideux projet à exécution sans une lutte acharnée avec la victime... Une fois le crime commis, le misérable a pris la fuite en emportant la clef et en prenant ses précautions pour qu'on ne pût forcer la serrure... Les choses se sont passées ainsi, cela me paraît certain... Rien de plus facile que de reconstituer la scène du meurtre ; mais quel était le mobile de ce meurtre, voilà ce que je ne puis que conjecturer...

Après un instant de réflexion, M. de Gibray reprit :

—Ce tabernacle ouvert devait renfermer quelque chose... quelque chose que l'assassin voulait s'emparer et que la victime avait intérêt à défendre... Quoi ? Chercher seulement à le deviner serait folie... Il faut poursuivre l'enquête et trouver un indice qui nous montre la piste à suivre, car en ce moment tout est obscur et nous sommes en pleines ténèbres.

—Ne pourrait-on tâcher de savoir où cette couronne a été achetée ? demanda le commissaire de police.

—On pourrait le tenter, mais ce serait certainement sans résultat... répliqua le chef de la sûreté.

—Pourquoi cela ?

—Pour la meilleure de toutes les raisons... Cinquante ou soixante marchands, et plus encore peut-être, sont établis rue de la Roquette et dans les alentours du cimetière, et vendent ces couronnes qui se fabriquent à la grosse et se ressemblent toutes... Deux ou trois cents clients entrent par jour chez ces marchands... Comment diable voulez-vous que le vendeur puisse désigner l'acheteur d'un objet pareil à mille autres ? Y compter serait insensé !...

Tandis que le chef de la sûreté disait ces derniers mots, un gardien du Père-Lachaise accompagné d'un homme de cinquante ans environ, vêtu proprement d'un paletot grisâtre et d'un chapeau rond, perçait le

cercle des curieux qui s'était formé à trente ou quarante pas du tombeau et s'avancait vers le groupe des gens de justice.

—M. le conservateur, dit le gardien après avoir salué respectueusement, voici M. Letellier, à qui je racontais tout à l'heure le crime commis dans le tombeau Kourawieff, et qui croit avoir des renseignements utiles à donner à la justice.

—Approchez, approchez, monsieur... fit vivement le juge d'instruction, et, si vous avez quelque chose à nous apprendre, soyez le bienvenu...

Le personnage désigné sous le nom de Letellier ôta son chapeau et répliqua :

—Mon Dieu, monsieur, c'est bien simple... Le gardien Hilaire me racontait, ainsi qu'il vient de vous le dire, le crime commis, dont tout le monde s'occupe au Père-Lachaise... Alors je me suis souvenu d'une chose qui peut vous intéresser...

—Quelle est cette chose ?... Parlez vite !...

—Hier, sur les 3 heures, j'ai vu, comme je vous vois, un jeune homme entrer dans le tombeau Kourawieff...

Il nous paraît superflu d'affirmer que cette déposition inattendue produisit une impression profonde sur tous ses auditeurs.

Les magistrats échangèrent un regard par lequel ils se communiquaient leurs espérances.

Sans doute le mystère, insondable en apparence jusqu'à ce moment, allait se dissiper.

—Comment savez-vous que ce tombeau est celui de la famille Kourawieff ? demanda M. de Gibray.

—Je sais cela de longue date, monsieur, répondit Letellier, ou plutôt je l'ai toujours su, ayant travaillé à sa construction en qualité de marbrier il y a vingt-quatre ans... On a raconté depuis que la comtesse Kourawieff avait été assassinée ; c'est ce qui fait, que quand M. Hilaire a parlé du tombeau, je me suis souvenu tout de suite...

—Cela, je le comprends à merveille, a dû guider vos souvenirs... Et vous êtes sûr d'avoir vu un jeune homme entrer hier dans ce tombeau ?

—Oui, monsieur...

—Précisez les faits...

—Ayant gagné quelque argent dans la marbrerie, je me suis établi, rue de la Roquette, marchand d'emblèmes funéraires et de couronnes... Hier je revenais de courses, lorsqu'en rentrant chez moi je vis dans le magasin un monsieur qui achetait à ma femme une couronne d'immortelles.

—Celle-ci, peut-être ?... fit M. de Gibray en prenant des mains de Jodelet la couronne au sujet de laquelle une discussion s'était élevée, quelques minutes auparavant, et en la présentant à Letellier.

—Je pourrai vous fixer à cet égard, monsieur... répondit ce dernier. Au lieu d'acheter ces couronnes toutes confectionnées, je trouve avantageux de les faire fabriquer à la maison où nous employons un certain fil très solide que je reconnaitrai du premier coup d'œil... Donc, si c'est celle-ci vous le saurez...

L'ex-marbrier avait pris la couronne des mains du juge d'instruction.

Il écarta, jusqu'à la carcasse de paille, les fleurs qui s'égrenaient entre ses doigts.

—Oui, monsieur, c'est parfaitement celle-ci, continua-t-il après un court examen. Voyez, c'est un fil écu, poissé... J'ai la certitude d'être seul à l'employer...

—Alors, fit M. de Gibray de plus en plus joyeux, le jeune homme acheta cette couronne ?

—Oui, monsieur, et, après l'avoir payée, il sortit.

—Et vous l'avez suivi ?

—Oh ! bien par hasard, car rien, ni dans sa personne, ni dans ses allures, ne me fournissait la moindre raison de soupçonner qu'il pouvait être un assassin...

—Un assassin ! répéta le juge d'instruction. Croyez-vous donc que le crime ait été commis par lui ?

—Dame ! monsieur, ça m'en a tout l'air...

—Expliquez-vous.

—J'avais été en courses, comme je vous l'ai dit...

Je venais de me faire solder une petite note d'entretien chez un client qui a un tombeau au Père-Lachaise... Ce client m'avait prié d'aller placer dans le tombeau deux couronnes fraîches... Ici, tout à côté,

ajouta Letellier, ce joli monument que vous voyez à vingt-cinq pas dans la même allée, avec une urne au fronton...

Et il désignait le tombeau en étendant la main. Je comprends à merveille, dit M. de Gibray, vous êtes sorti de chez vous pour venir placer des couronnes à un endroit désigné, conformément au vœu exprimé par votre client et, comme le jeune homme dont nous parlons marchait dans la même direction que vous, vous l'avez suivi sans le vouloir... C'est bien cela, n'est-ce pas ?

—Oui, parfaitement, monsieur, c'est bien cela.

## XIII

—Continuez... fit le juge d'instruction.

Letellier reprit :

—Tout à coup le jeune homme ralentit le pas en tirant une clef de sa poche... J'arrivai à côté de lui au moment où il introduisait cette clef dans la serrure du tombeau Kourawieff. Je le saluai même en passant... Quand je revins, je vis la porte refermée, mais la clef était toujours à la serrure...

—Quelle heure pouvait-il être ?

—Trois heures et quelques minutes... j'avais regardé l'heure en entrant chez moi.

—Vous rappelez-vous les traits et l'ensemble du jeune homme ?

—Ah ! monsieur, il me semble le voir encore...

—Décrivez-le...

—Joli garçon, de taille moyenne mais bien prise ; figure régulière et plutôt pâle que colorée ; des yeux noirs très vifs, des cheveux blonds, assez longs, des favoris blonds, une petite moustache blonde ; il était habillé d'une façon très élégante et portait un pince-nez... Il m'a payé avec une pièce d'or...

En écoutant cette description, M. de Gibray, le chef de la sûreté, le commissaire aux délégations judiciaires et les deux agents, ne purent réprimer un mouvement de surprise.

—Mais, s'écria le juge d'instruction, ce signalement, et celui donné par le cocher de la rue Ernestine, sont identiques !

—Parbleu ! fit Jodelet à demi-voix, mais assez haut pour être entendu. Je disais bien que l'homme et la femme avaient été frappés par la même main... C'est ce joli blond qui est l'assassin...

—Vous avez entendu parler le jeune homme ? demanda le juge d'instruction au marchand d'emblèmes funéraires.

—Certainement, monsieur, dans ma boutique, lorsqu'il tira de sa bourse, pour payer son emplette, une pièce de quarante francs dont ma femme lui rendit la monnaie...

—Ah ! il a payé avec une pièce de quarante francs ?...

—Oui, monsieur, et même il m'a semblé qu'il en avait beaucoup dans sa bourse...

—L'une d'elles a servi pour éloigner le coche, rue Montorgueil... murmura Jodelet.

—Parlait-il bien français ? poursuivit le juge d'instruction.

—Très bien, monsieur, mais avec un accent étranger qui m'a paru l'accent des pays du Nord... cependant je n'affirmerais pas.

—C'est notre homme... dit le chef de la sûreté. L'affaire se simplifie puisque nous n'avons à chercher qu'un individu...

—Oui, répliqua M. de Gibray, seulement cet individu s'est entouré de tant de mystère, qu'il sera difficile de le découvrir...

—Nous verrons cela... Le jeune homme blond est un malin, ça ne me semble pas douteux, mais nous le serons autant que lui...

—Avez-vous encore besoin de moi, monsieur ?... demanda Letellier.

—Oui, pour une minute... Je vous prierais de vouloir bien nous accompagner au bureau de monsieur le conservateur afin d'y signer le procès-verbal d'enquête, et je vous remercie, monsieur de nous avoir apporté spontanément votre témoignage qui nous a fait faire un pas énorme dans nos recherches.